



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## télévision

Question écrite n° 68731

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le contenu de certaines chaînes arabes, depuis quelques mois. En effet, il semblerait que depuis quelques mois, des émissions religieuses de certains prédicateurs mettent en cause la France au niveau de son débat sur le voile intégral et sur le débat sur l'identité nationale, notre pays étant dépeint comme une Nation islamophobe et anti-arabe. Ces attaques sont grossières et violentes et s'en prennent tant au Gouvernement qu'au Parlement, comme si notre pays avait d'ores et déjà pris une décision législative quant au port du voile intégral. Il conviendrait donc, tout à la fois, d'observer et de contrôler ces émissions au contenu très fallacieux, mais aussi de sensibiliser nos représentations diplomatiques dans les pays où sont localisées ces radios et équipes de journalistes afin que notre pays puisse apporter sa version des choses sur nos relations avec le culte musulman. Il lui demande donc de lui indiquer, en collaboration avec son collègue chargé des affaires étrangères, sa position sur ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68731

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 janvier 2010, page 484

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)